

Bonnes pratiques : méthode et matériel

Lors des sessions de formation, les formateurs de l'UNRIO rappellent les bonnes pratiques de détermination subjective de l'acuité visuelle. Ce nouvel outil complète donc la panoplie de l'orthoptiste soucieux d'exercer dans les normes.

Conditions lumineuses

Réalisation de l'examen en *lumière ambiante*

L'éclairage de l'*échelle* doit être régulier donc artificiel, homogène et suffisant :
900 à 1000 lux.

Pour ce faire un tube néon *Lumière du jour* de 1,20 m doit être installé juste au dessus de l'échelle. Utilisez votre *luxmètre pour vérifier* l'éclairage avant la pose du tube car la distance tube-échelle est déterminante !

Distances de passation

Respect précis des distances de passation *manu militari*

Eviter toute avancée du patient

Mesurer distance œil – échelle

Penser à l'influence de la distance de passation

Compensation optique selon la distance, quel que soit l'âge :

4 mètres	2 mètres	1 mètre
+ 0,25	+ 0,50	+ 1

Vérification de la réfraction selon une méthode simple mais rigoureuse MODE

Utilisation du matériel adapté : boîte de verres, cylindres de Jackson 0,25 et 0,50

monture réglable : lunette d'essai TF3,

mètre, un luxmètre

une fiche de passation

et si possible un frontofocomètre sinon s'informer sur la formule des verres portés et/ou possédés.

Recueil de données

Relevé des réponses selon méthode ETDRS, un optotype validé par 3 réponses justes

Consignation précise des données monoculaires et bi oculaires

correction portée lors de la mesure,

réponse,

test,

distance.

L'échelle MODE permet à l'orthoptiste de :

Pratiquer un bilan orthoptique précis, avec étude ou vérification de la réfraction

Mieux détecter, mesurer, suivre et surveiller une amblyopie fonctionnelle

Déterminer l'acuité visuelle du malvoyant

Rechercher l'aide optique nécessaire au malvoyant à partir d'une réfraction actualisée

Recueillir des données précises, échangeables entre collègues et comparables dans le temps.